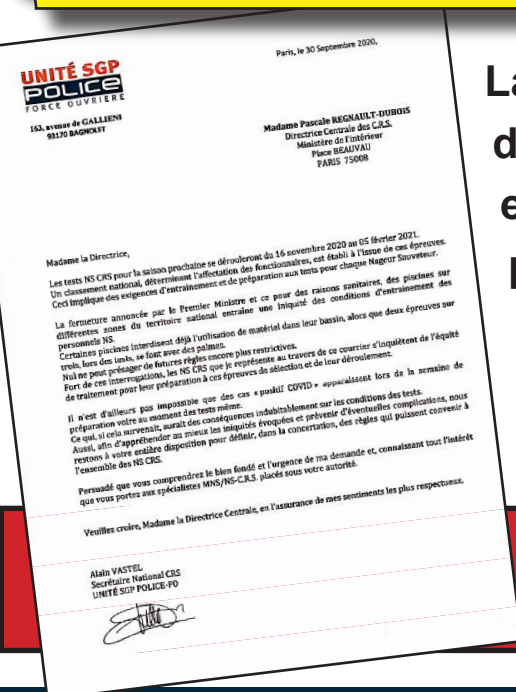




MNS/NS: Une préparation compliquée

Alors que les tests pour la saison prochaine devraient se dérouler du 16 novembre 2020 au 5 février 2021, de nombreuses interrogations se posent

Les conditions d'entraînement seront-elles les mêmes pour tous ?



La fermeture annoncée, pour raisons sanitaires, de diverses piscines à différents endroits du territoire et l'impossibilité d'utilisation de certains matériels privent certains agents de l'entraînement exigé pour une réussite aux tests

Fort de ces interrogations et des éventuelles iniquités entre MNS/NS des CRS,

UNITÉ SGP POLICE SAISIT MADAME PASCALE REGNAULT-DUBOIS, DIRECTRICE CENTRALE DES C.R.S.



Paris, le 30 Septembre 2020,

Madame Pascale REGNAULT-DUBOIS

Directrice Centrale des C.R.S.
Ministère de l'intérieur
Place BEAUVAU
PARIS 75008

Madame la Directrice,

Les tests NS CRS pour la saison prochaine se dérouleront du 16 novembre 2020 au 05 février 2021. Un classement national, déterminant l'affectation des fonctionnaires, est établi à l'issue de ces épreuves. Ceci implique des exigences d'entraînement et de préparation aux tests pour chaque Nageur Sauveteur.

La fermeture annoncée par le Premier Ministre et ce pour des raisons sanitaires, des piscines sur différentes zones du territoire national entraîne une iniquité des conditions d'entraînement des personnels NS. Certaines piscines interdisent déjà l'utilisation de matériel dans leur bassin, alors que deux épreuves sur trois, lors des tests, se font avec des palmes.

Nul ne peut présager de futures règles encore plus restrictives.

Fort de ces interrogations, les NS CRS que je représente au travers de ce courrier s'inquiètent de l'équité de traitement pour leur préparation à ces épreuves de sélection et de leur déroulement.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que des cas « positif COVID » apparaissent lors de la semaine de préparation voire au moment des tests même.

Ce qui, si cela survenait, aurait des conséquences indubitablement sur les conditions des tests.

Aussi, afin d'appréhender au mieux les iniquités évoquées et prévenir d'éventuelles complications, nous restons à votre entière disposition pour définir, dans la concertation, des règles qui puissent convenir à l'ensemble des NS CRS.

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé et l'urgence de ma demande et, connaissant tout l'intérêt que vous portez aux spécialistes MNS/NS-C.R.S. placés sous votre autorité.

Veillez croire, Madame la Directrice Centrale, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Alain VASTEL
Secrétaire National CRS
UNITÉ SGP POLICE-FO

